Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 15 (1886)

Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliographies

I

Notice sur François Folch, *sa vie, sa mort,* par M. l'abbé J. Genoud, professeur au Collège de Fribourg. — Fribourg, Imprimerie catholique suisse. — Première édition avec pièces justificatives, 1 fr. Deuxième édition, sans pièces justificatives, 50 centimes.

L'auteur des *Vies des Saints de la Suisse française,* de la *Vie de Mgr Cosandey,* de la *Monographie d'Hauterive,* s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance des catholiques. La lecture de la notice sur François Folch est attachante; détails intéressants et puisés aux sources contemporaines, scènes vivantes qui nous mettent, pour ainsi dire, les événements lointains sous les yeux, un style des plus élégants, le respect de la vérité historique, l'émotion qui se traduit dans les pages consacrées au récit de la captivité et de la mort héroïque de l'homme de Dieu ; tout concourt à faire de cette notice un livre attrayant et un bon livre. Rien ne rend mieux le caractère de cet ouvrage que la lettre d'approbation adressée par Mgr Mermillod à l'auteur :

« Votre récit, établi par des preuves solides, est un hommage rendu à un vaillant témoin de la vérité. Vous n'avez pas dissimulé les vivacités de son langage qu'il faut attribuer aux habitudes ardentes et à l'enthousiasme de la doctrine que gardait une époque moins énervée que la nôtre. Votre notice sera lue par le clergé et par les amateurs des études historiques. Ils trouveront dans vos pages, avec le style attrayant qui vous caractérise, une étude sur une épisod de nos annales religieuses et nationales. »

II

Le Bon Instituteur. Deuxième édition, 1886. prix 1 fr. 80 cent. — M. Léon Philipona, éditeur à Lyon, a bien voulu nous envoyer un certain nombre d'exemplaires de l'ouvrage intitulé : *Le Bon Instituteur* (272 pages), à remettre gratuitement aux élèves de l'école normale et à MM. les instituteurs. Nous tenons encore 80 exemplaires à leur disposition.

Cet ouvrage est une contrepartie de l'*Instruction civique* de Paul Bert. Il est écrit surtout pour la France. Cependant, les principes qu'il énonce, les avis qu'il contient, s'appliquent à tous les temps et à tous les pays.

L'auteur s'attache surtout à exposer ce qui concerne l'éducation morale et religieuse de l'enfant et de l'instituteur lui-même. Quelques chapitres se rapportent à l'éducation intellectuelle et indiquent des procédés pratiques excellents. La civilité et l'économie domestique ont aussi leur place. Enfin de nombreux et utiles conseils hygiéniques complètent l'ouvrage.

Nos plus vifs remerciements à M. Léon Philipona, qui nous a remis de nombreux exemplaires d'un livre qui sera d'une grande utilité dans les mains de l'instituteur.

T.

III

Recueil de chants pour l'école et la famille, précédé d'une méthode élémentaire et d'un petit solfège. — Prix 1 fr.

Nous apprenons avec plaisir que la deuxième édition de ce recueil qui comprend 125 morceaux avec paroles dans les deux langues, va prochainement sortir de presse, muni de l'approbation de la Direction de l'Instruction publique des cantons du Valais et de Fribourg, et que l'on pourra continuer à se le procurer au prix d'un franc, auprès de l'éditeur M. Pignat, secrétaire à l'Instruction publique, à Sion. L'ouvrage contient, pour cette deuxième édition l'*avertissement* ci-après de l'auteur et de l'éditeur :

L'accueil favorable fait à notre *Recueil de chants* nous permet de le rééditer aujourd'hui. Nous profitons de l'occasion pour corriger les rares fautes qui s'y sont glissées. Nous conservons d'ailleurs la numérotation des morceaux et la pagination de la première édition, afin de prévenir ainsi les dérangements et pertes de temps que cause parfois, dans une classe, l'emploi simultané de deux éditions différentes.

Nous avons remplacé le N° 91 par le *Ranz des vaches gruyérien,* à 4 voix, que M. Ar. Sidler, professeur à Fribourg, a gracieusement mis à notre disposition, pour donner satisfaction, dans la mesure du possible, au canton de Fribourg, où notre *Recueil* a été beaucoup demandé.

Nous espérons qu'on nous saura gré de cette petite modification et qu'on nous réservera le même accueil que précédemment.

IV

Nous venons de recevoir les *Eléments d'arithmétique suivis de deux mille exercices de problèmes à l'usage des écoles primaires.* Cet ouvrage est adopté par le Département de l'Instruction publique du canton du Valais. (142 pages. — 1 fr.) Nous en donnerons un compte-rendu dans le prochain numéro.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Pensions de retraite. — Le 23 août, le Grand Conseil de Berne a discuté un projet de loi relatif aux pensions de retraite du corps enseignant primaire et secondaire. Les chiffres des pensions sont fixés comme suit :

Pour les instituteurs :

Fr. 400	après	30	ans d'activité	de service	
» 450	»	35	»	»	
» 500	»	40	»	»	et au-delà.